

DOSSIER D'INSCRIPTION

Seconde Générale et Technologique

- Aucun dossier d'inscription ne sera accepté au lycée Honoré d'Urfé si l'élève ne figure pas **sur les listes AFFELNET** transmises par les services de la DSDEN 42 (les réponses sont publiées le mercredi 26 juin à partir de 14h).
- Aucun dossier incomplet ne sera accepté (voir listes des pièces à joindre au verso).
- Le candidat qui ne vient pas s'inscrire **perd le bénéfice de son affectation dès LE 2 JUILLET 2024.**

Le dossier d'inscription est entièrement téléchargeable, il est à imprimer (**pas de recto-verso**), à remplir et à rapporter directement au secrétariat du lycée Honoré d'Urfé (*entrée rue de l'Egalité – niveau 2*) – **aucun dossier d'inscription ne sera traité par courrier.**

Si toutefois vous n'avez pas la possibilité d'imprimer les documents nécessaires, le retrait des dossiers papier sera possible à partir du **vendredi 21 juin 2024.**

A condition que tous les documents soient **signés par les responsables légaux**, le dossier d'inscription peut être rapporté par l'élève. Toutefois, pour les élèves qui souhaitent s'inscrire à **l'internat** la présence des parents est conseillée.

Afin de gérer dans les meilleures conditions le retour des dossiers d'inscription, merci de respecter le calendrier suivant établi par collège d'origine :

DATE DE DEPOT DU DOSSIER	HORAIRES	COLLEGES
Judi 27 juin 2024	9h00 – 18h00	Collèges Honoré d'Urfé, Gambetta, Portail Rouge, Les Maristes
Vendredi 28 juin 2024	9h00 – 13h00	Autres collèges + redoublants


Tout dossier envoyé ou déposé au lycée en dehors des plages horaires définies ne sera pas accepté.

DOSSIER D'INSCRIPTION

Seconde Générale et Technologique

Procédure : les dossiers d'inscription ont été construits de manière à limiter au maximum le nombre d'impression inutile, certains documents sont à imprimer obligatoirement et à rapporter au lycée Honoré d'Urfé, d'autres vous délivrent des informations et peuvent être simplement téléchargés. Nous vous invitons à prendre connaissance du dossier dans sa globalité et d'imprimer par la suite les documents dont vous aurez besoin.

Documents à imprimer et à rapporter obligatoirement au lycée Honoré d'Urfé

- Fiche d'inscription en seconde**: il s'agit de la fiche sur laquelle l'élève fera le choix de ses langues vivantes et éventuellement d'une option facultative.
-  Si votre enfant est affecté dans une **section spécifique**, vous veillerez à bien cocher : **ABIBAC - ESABAC - Course d'Orientation – Sportif Haut Niveau**.
- Fiche de renseignements**
- Fiche autorisations parentales**
- Fiche infirmerie + 1 photo d'identité**
- Fiche principe de laïcité**

Documents à imprimer et à rapporter uniquement pour les élèves demi-pensionnaires

- Fiche d'inscription au restaurant scolaire**. Un chèque devra être joint à la demande afin d'alimenter la carte de self.

Documents à imprimer et à rapporter uniquement pour les élèves internes

- Dossier d'internat + 2 photos d'identité**

Pièce à joindre obligatoirement

- 1 photocopie de la pièce d'identité de l'élève**

Documents personnels à présenter

- Livret de famille pour créer le PASS'REGION**
- Chéquier (si nécessaire pour cantine, MDL, frais section CO)**

PLANNING DE LA RENTREE 2024-2025

SECONDES

MARDI 3 SEPTEMBRE 2024	Accueil de tous les élèves de 2nde de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
JEUDI 5 SEPTEMBRE 2024	Début des cours selon l'emploi du temps provisoire.
INTERNAT	
MARDI 3 SEPTEMBRE 2024	Accueil des élèves internes de 2nde de 8h30 à 10h00.

Lycée Honoré D'Urfé

 1 impasse le Châtelier

 BP 90259

 42012 ST ETIENNE Cedex 2

NOM et Prénom de l'élève :

Etablissement d'origine :

Section : binationale allemand ABIBAC

 binationale italien ESABAC

 sportive Course d'Orientation

 sportive Haut Niveau


 → L'entrée dans les sections binationales et sportives est conditionnée par un recrutement sur dossier

Inscription en SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

 Année scolaire 2024-2025

SECONDE	SECONDE BINATIONALE
Langue vivante A : <input checked="" type="checkbox"/> Anglais	Langue vivante A : <input type="checkbox"/> Allemand ABIBAC <input type="checkbox"/> Italien ESABAC
Langue vivante B : <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Espagnol <input type="checkbox"/> Italien <input type="checkbox"/> Portugais	Langue vivante B : <input checked="" type="checkbox"/> Anglais

Choix des options facultatives :

 - Sections sportives COURSE d'ORIENTATION + HAUT NIVEAU : Aucune option possible

 - ABIBAC – ESABAC : Théâtre (mercredi après-midi)

Options facultatives - 1 seule option possible : **

<input type="checkbox"/> Langue et Culture de l'Antiquité - Latin ***	<input type="checkbox"/> Musique et Pratique Collective
<input type="checkbox"/> Histoire des arts	<input type="checkbox"/> Cinéma audio-visuel
<input type="checkbox"/> Arts plastiques	<input type="checkbox"/> Théâtre
<input type="checkbox"/> Discipline Non Linguistique – Histoire et Géographie en Anglais	

** l'ouverture d'une spécialité ou d'une option est conditionnée à l'effectif (10 minimum)

 *** pour choisir ces options en 1^{ère} Générale, il faudra les avoir suivies en seconde

N.B : l'inscription à une option facultative vaut engagement pour une année scolaire

Date, nom et signature du responsable légal ou de l'élève majeur :

 Le ____ / ____ / 2024

FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2024/2025

Cette fiche doit être complétée par les responsables légaux et remplie avec le plus grand soin et sous leur propre responsabilité. De la fiabilité des informations qu'elle contient dépendent des opérations de gestion très importantes : inscription aux examens, délivrance de diplômes, certificats de scolarité, attestations, vie scolaire...

Attention : toutes les rubriques doivent être remplies obligatoirement – Cette fiche est confidentielle et reste la seule propriété de l'établissement.

É L È V E

Nom Prénoms Sexe M / F
Date de naissance / / + Pays naissance
Ville de naissance (arrondissement si nécessaire) + Code département.....
Nationalité : N° téléphone :
Régime demandé : Interne Demi-pensionnaire Externe

A N N E E S C O L A I R E P R E C E D E N T E

Etablissement et Ville/Département 2023-24 :
Public / Privé Classe 2023-24 :
Étiez-vous boursier en 2023-24 ? : Oui / Non
Bénéficiiez-vous d'un accompagnement pédagogique/d'aménagements scolaires ? PAP PAI PPS

R E S P O N S A B L E L E G A L 1 Paie les frais scolaires Perçoit les aides

LIEN : Père Mère Autre (précisez) :
Nom Prénom
Adresse personnelle : N° Rue
Code Postal Ville
☎ Personnel : ☎ Portable :
Adresse mail obligatoire :@.....
Situation emploi : Activité Chômage Retraite Autre
Profession : Nombre total d'enfants dans l'établissement :
- Autorise à communiquer les coordonnées aux associations de parents d'élèves : Oui : Non
- En cas d'absence en cours, un SMS vous sera automatiquement envoyé durant toute la scolarité de votre enfant.
➔ En cas de refus, envoyez un mail à : vie-scolaire.0420042t@ac-lyon.fr

R E S P O N S A B L E L E G A L 2 Paie les frais scolaires Perçoit les aides

LIEN : Père Mère Autre (précisez) :
Nom Prénom
Adresse personnelle : N° Rue
Code Postal Ville
☎ Personnel : ☎ Portable :
Adresse mail obligatoire :@.....
Situation emploi : Activité Chômage Retraite Autre
Profession : Nombre total d'enfants dans l'établissement :
- Autorise à communiquer les coordonnées aux associations de parents d'élèves : Oui : Non
- En cas d'absence en cours, un SMS vous sera automatiquement envoyé durant toute la scolarité de votre enfant.
➔ En cas de refus, envoyez un mail à : vie-scolaire.0420042t@ac-lyon.fr

Adresse où réside l'élève : Chez le responsable légal 1 Chez le responsable légal 2
 Autre, précisez :

Autre personne à contacter (Nom et Prénom) :
Lien de parenté : ☎ Personnel :

Nous certifions sur l'honneur la sincérité des informations communiquées.

A Saint-Etienne, le _____

Signature de l'élève

Signature des parents



Classe Rentrée : Seconde 1^{ère} STL 1^{ère} STMG 1^{ère} ST2S 1^{ère} Générale

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

A la rentrée 2024, les procédures de dépôt des demandes de bourse nationale d'études du second degré évoluent, afin de permettre l'étude automatique du droit à la bourse.

La campagne de bourse 2024 se déroulera en deux temps :

- **Soit Etape 1 : JUIN / DEBUT JUILLET 2024 :**
Recueil du consentement des familles à l'étude automatique de leur droit à la bourses (pendant la période d'inscription ou de ré-inscription)
- **Soit Etape 2 : DU 1^{er} SEPTEMBRE AU 17 OCTOBRE 2024 :**
Recueil des demandes de bourses via le téléservice bourse OU via le formulaire Cerfa, pour les familles qui n'ont pas donné leur consentement à l'étude du droit à la bourse pendant la phase d'inscription.

Si votre choix est le consentement à l'étude automatique du droit à la bourse, merci de compléter ce document ci-dessous.

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom de famille : Sexe : F M
 Nom d'usage : Né(e) le : __ / __ / ____
 Prénom 1 : Prénom 2 : Prénom 3 :

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez droit à une bourse pour son année scolaire.

Pour cela, il vous suffit de remplir ou modifier les informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e), si vous êtes dans cette situation.

Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales.

De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.

Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations ci-dessous

Vous-même :

Nom de famille* (1) :
 Nom d'usage (2) :
 Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :
 Date de naissance* : __ / __ / ____ Pays de naissance* :
 Département de naissance* (4) : ____ Commune de naissance* (4) :
 Adresse mail OBLIGATOIRE :

Votre concubin(e) :

Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple sous le même toit, sans être marié ou pacsé (dans ce cas vous payez vos impôts séparément).

L'accord de votre concubin(e) est indispensable pour cette démarche

Nom de famille* (1) : Civilité* : Mme M.
 Nom d'usage (2) :
 Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :
 Date de naissance* : __ / __ / ____ Pays de naissance* :
 Département de naissance* (4) : ____ Commune de naissance* (4) :
 Adresse mail OBLIGATOIRE :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : à compléter si vous êtes nés en France

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : __ / __ / ____

Signature :



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Règlement intérieur et autorisations *Année scolaire 2024-2025*

Nom et Prénom :

Classe (en 2024-2025) :

Je soussigné(e) :

Agissant en qualité de (1) : Responsable légal – Père – Mère – Tuteur

Reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et de la charte informatique, sur le site internet du lycée (<http://www.honoredurfe.eu>) et m'engage à les respecter.

Autorise le chef d'établissement à utiliser la photographie de mon fils, ma fille (1) dans le cadre de sa formation (réalisation du trombinoscope du lycée, vie lycéenne...).

Autorise le chef d'établissement à enregistrer et à diffuser sur la web radio du lycée la voix de mon fils, ma fille (1) dans le cadre des projets pédagogiques.

Autorise le chef d'établissement en cas d'accident ou d'urgence à faire pratiquer les premiers soins dans le service hospitalier le plus proche.

Fait à le2024

(1) Rayer la mention inutiles

Signatures

Le père

La mère

L'élève

NOTE D'INFORMATION- INSCRIPTION ou REINSCRIPTION DANS L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Année scolaire 2024-2025

Vu le règlement intérieur de l'établissement,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 145 11 (principe de laïcité), L511-1, R 511-1 à R511-11 (droits et obligations des élèves)

L'école est laïque. Elle est un lieu de neutralité où se forment les futurs citoyens dans le respect des principes républicains. Elle promeut l'égalité des droits et des devoirs entre les individus, refuse toutes les discriminations telles que définies par l'article 225-1 du code pénal. Elle est notamment engagée dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et œuvre résolument à l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle n'admet aucune forme de violence latente ou manifeste, morale, psychologique ou physique. Chacun est libre de ses convictions idéologiques ou religieuses ce qui impose un devoir de tolérance, de réserve et de respect et qui exclut tout prosélytisme qui pourrait porter atteinte à la liberté de conscience d'autrui.

Conformément aux dispositions de l'article L.141-5-1 du code de l'éducation, « le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit ».

Ainsi, les vêtements et signes qui, par leur nature ou par le comportement de l'élève manifestent une appartenance religieuse, sont interdits.

Cette interdiction s'impose dans l'enceinte scolaire et au cours des voyages et sorties scolaires, dès lors que les élèves ou étudiants sont sous la responsabilité de l'établissement ou des enseignants.

Toute inscription dans un établissement scolaire implique de respecter ces principes.

NOM et Prénom du responsable légal :

Ecrire « vu et pris connaissance » :

Signature:

NOM et Prénom de l'élève:

Classe 24/25 :

Ecrire « vu et pris connaissance » :

Signature :

FICHE INFIRMERIE (CONFIDENTIEL)

A REMPLIR obligatoirement pour tous les élèves internes et externes

ELEVE

Nom :
 Prénom :
 Classe en 24/25 :
 Né(e) le : à
 Nationalité :
 Adresse : Ville :
 Régime : Interne Pensionnaire Extérieur

L'an dernier, Etablissement fréquenté en 23/24 (nom et ville) :
Classe en 23/24 :

PARENTS Mariés Divorcés Séparés Célibataires Remariés (Père-Mère)

Si l'un des parents est décédé (Père - Mère), date du décès :

TELEPHONE où joindre les parents ou le tuteur (indispensable)

Domicile :
 Portable père : Portable mère :
 Famille ou Ami : Portable Elève :
 PÈRE : Nom Prénom : Profession : Tél. travail :
 MÈRE : Nom Prénom : Profession : Tél. travail :
 TUTEUR : Nom Prénom : Profession : Tél. travail :

RESPONSABLE LEGAL PÈRE MÈRE TUTEUR

ADRESSE MAIL : Parents
Élève

Nombre de frères et sœurs :
Prénoms : Age : Lieu de scolarité ou profession :

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

- Date du dernier rappel DTP (diphtérie, tétanos, polio) :

Votre enfant :

A-t-il subi des interventions chirurgicales ? SI OUI, lesquelles et à quel âge :

A-t-il des problèmes de santé (entourer la mention choisie) ?

- ASTHME - DIABÈTE - ÉPILEPSIE
- SPASMOPHILIE - MALADIE CARDIAQUE - DÉPRESSION
- ANOREXIE/BOULIMIE - AUDITION - VUE - ALLERGIE

AUTRES :
A-t-il des besoins éducatifs particuliers (entourer la mention choisie) ?

- DYSLEXIE - DYSPRAXIE - DYSPHASIE - DYS CALCULIE
- PRÉCOCITÉ INTELLECTUELLE - TROUBLES DE LA CONCENTRATION

DEMANDES SPÉCIFIQUES (entourer la/les mention(s) choisie(s))

- PAI (projet d'accueil individualisé, maladie et traitement) - Aménagements baccalauréat
- PAP (plan d'accompagnement personnalisé, Dys-) - PPS (projet personnalisé de scolarisation)
- PAS (projet d'accompagnement de la scolarité pour les EIP)

LES PARENTS DOIVENT OBLIGATOIREMENT VENIR CHERCHER LEUR ENFANT MALADE (MAJEUR OU NON) S'IL'INFIRMIER(E) LE JUGE NECESSAIRE.

FICHE D'URGENCE

En cas d'urgence un élève accidenté ou malade est transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital Nord, pour recevoir les soins jugés nécessaires par le médecin. La famille est immédiatement avertie par nos services.

Un élève mineur peut sortir de l'hôpital seulement s'il est accompagné par sa famille.

MEDECIN TRAITANT : Nom : téléphone :

SIGNATURES précédées de la mention : « lu et approuvé » :

Fait le : Le Père : La Mère : Le Tuteur :

**INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE (DEMI-PENSIONNAIRES)
REGLEMENT FINANCIER
Année scolaire 2024/2025**

Règlement financier à retrouver sur le site du Lycée Honoré D'Urfé

ORGANISATION DE LA RENTREE 2024:

Les demi-pensionnaires prendront leurs repas au restaurant scolaire du Lycée Honoré d'Urfé.

Dès la rentrée 2024, ils devront utiliser leur PASS'Région pour obtenir leur plateau au self et pour l'accès à l'établissement.

PAIEMENT DES REPAS

Le tarif des repas est de 4.28€ jusqu'au 31 décembre 2024. Une modification du tarif pourra intervenir au 1^{er} janvier 2025. Les repas doivent être prépayés par approvisionnement d'un compte ouvert au nom de l'élève. Lors de la première inscription comme usager du restaurant scolaire, il est demandé le paiement des 10 premiers repas soit 42.80 €. **En cas de réinscription un chèque de 42.80€ € doit obligatoirement être remis.** Le compte doit être réapprovisionné avant épuisement. **Sans compte approvisionné, un élève ne peut accéder au restaurant scolaire.**

En cas d'oubli du Pass'Région un système de dépannage entre élèves est prévu, il y aura la possibilité de prendre deux repas le même jour. L'élève pourra également à l'aide du numéro de Pass'Région et d'un mot de passe accéder au self. (Il est conseillé aux élèves de prendre une photo de leur PASS'REGION).

MODES DE PAIEMENT :

- par **chèque libellé au nom de l'Agent Comptable du Lycée Honoré d'Urfé.** Une fois le compte épuisé, le chèque destiné à le réapprovisionner doit être déposé au plus tard deux jours ouvrables avant le jour où l'élève prévoit de déjeuner au restaurant scolaire (un message inscrit sur l'écran de la badgeuse l'avertit de ses derniers passages autorisés au self).
- **en espèces : uniquement à la caisse de l'Agent Comptable du lycée Honoré d'Urfé** (Service Intendance) dans les mêmes délais que ceux indiqués pour le paiement par chèque.
- **en ligne sur le site du lycée :** <http://www.honoredurfe.eu>, en utilisant l'identifiant et le mot de passe remis par le service intendance. L'approvisionnement doit être effectué vingt-quatre heures avant le jour où l'élève prévoit de déjeuner au restaurant scolaire.

PERTE DE PASS'REGION :

En cas de perte, il est nécessaire de le signaler à l'intendance et **de faire le nécessaire sur le site <https://auvergnerrhonealpes.zecarte.fr>**

FONDS SOCIAL (ne concerne pas les élèves en BTS) :

Les fonds sociaux sont destinés à faire face à des situations particulièrement difficiles que peuvent rencontrer les lycéens ou leur famille pour assumer les frais de restauration scolaire. A ce titre, **une aide** peut être attribuée après étude du dossier. Les familles qui souhaitent des informations complémentaires sont invitées à prendre contact avec le service social du lycée.

REMBOURSEMENTS :

En cas de départ du Lycée, un remboursement est effectué. Une demande écrite accompagnée d'un RIB devra parvenir au service Intendance.

ACCUSE DE RECEPTION

A COMPLETER et à rendre accompagné d'un chèque de 42.80€.

Adresse mail obligatoire :

Je soussigné(e) M..... **responsable légal de l'élève :**

NOM : **Prénom :** **CLASSE :**

Déclare que celui-ci sera demi-pensionnaire. J'ai reçu le règlement financier de l'établissement et m'engage à le respecter.

A St Etienne le

Signature des parents ou du tuteur



Avoir son *Pass* Région est indispensable au LYCEE HONORE D'URFE pour :

- Passer les portiques d'entrée du lycée (externes, demi-pensionnaires, internes)
- Obtenir son plateau au self (avec un compte crédité au préalable par la famille pour les élèves demi-pensionnaires.)

- Si vous êtes nouvel élève et n'avez jamais eu de *Pass* Région

La demande sera effectuée directement au Lycée avec les services de la vie scolaire lors **de la chaîne d'inscription, muni de votre livret de famille**. Le *Pass* Région sera réceptionné au lycée et distribué à la rentrée.

Le 1^{er} *Pass* Région est **gratuit** et validé par le lycée avant la rentrée de septembre.

- Si vous êtes nouvel élève et avez déjà un *Pass* Région de votre ancien établissement vous avez déjà un dossier existant .

Lors de votre affectation, votre dossier *Pass* Région sera validé par le Lycée Honoré d'Urfé et un nouveau *Pass* Région sera envoyé.

- Si vous êtes un ancien élève déjà scolarisé au Lycée Honoré d'Urfé

Le *Pass* Région reste valable d'une année sur l'autre, il est revalidé par le lycée avant la rentrée de septembre.

En cas de perte, de vol, de casse

Sur le site <https://auvergnerrhonealpes.zecarte.fr> faire opposition à votre *Pass* Région et ne surtout pas recréer un nouveau dossier. Le lycée validera le nouveau PASS qui vous sera expédié sous 8-10 jours et 5€ seront débités sur votre crédit *Pass* Région.

Assistance technique au 0810 559 559

Il est fortement conseillé d'avoir une photo de votre *Pass* Région dans votre portable (N° de carte nécessaire en cas de perte et pour passage au self).

MAISON DES LYCEENS

BULLETIN D'ADHESION 2024-25



Je soussigné :

Parent de l'élève :

*Verse la somme de 8€ afin que mon enfant soit adhérent à la maison des lycéens du lycée Honoré d'Urfé
(chèque à l'ordre de : « Maison des Lycéens »)*

Cette adhésion permet :

Un accès à la MDL (canapé, jeux de société, baby foot, wi-fi)

Et à sa salle de musique (guitares acoustique, électrique, basse ; batterie électronique, piano) D'être prioritaire sur les non-adhérents pour toutes les activités organisés par la MDL (Exemples 2023-24 : Atelier d'écriture, Accrobranches, Laser game, club dessin, club jeux de société, tournoi d'Échecs, tournoi de baby foot, sortie cinéma, etc...)

De payer moitié prix pour toutes les activités payantes de la MDL

Fait à :

Le :

Signature :

POUR LES ELEVES SELECTIONNES EN COURSE D'ORIENTATION UNIQUEMENT

LYCEE HONORE D'URFE

1,IMPASSE LE CHATELIER BP 90259

42014 ST ETIENNE CEDEX 2



PARTICIPATION AUX FRAIS DE TRANSPORT SECTION **COURSE D'ORIENTATION**

La course d'orientation nécessite des déplacements sur les sites de pratique et engendre par conséquent des frais de transport exceptionnels. Une participation de 140 euros (Vote du Conseil d'Administration du 02.04.24) est donc demandée aux familles ainsi que 25 euros pour les équipements sportifs. (Vote du Conseil d'administration du 11.04.22).

.....

A compléter et à rendre accompagné d'un chèque de 165 € libellé au nom de l'Agent Comptable du Lycée Honoré d'Urfé.

Je soussigné(e) M..... responsable légal de l'élève,

NOM :

PRENOM :

Niveau :

Participe aux frais de transport concernant les déplacements pour la pratique de la course d'orientation.

ENTRÉE EN SECONDE : 2 LIVRES AU CHOIX PARMIS LA LISTE SUIVANTE

L'Ombre du vent de Carlos Ruiz Zafón, 2001. Récit d'apprentissage dans lequel le lecteur suit le jeune Daniel Sempere, dans la Barcelone d'après la Seconde guerre mondiale. Il se lance à la poursuite d'un mystérieux écrivain disparu, Julian Carax, après avoir découvert son unique roman dans une tout aussi mystérieuse bibliothèque, le *Cimetière des livres oubliés...*

Cadavre exquis de Augustina Bazterrica , 2017. Suite à une pénurie de viande causée par une pandémie, les scientifiques élaborent une race à viande particulière puisqu' il s'agit d'êtres absolument semblables à des humains qui seront élevés et dégustés. Le héros qui travaille dans un abattoir va se trouver devant un dilemme : cette race à viande est elle humaine ? Le lecteur rentre dans une dystopie glaçante à la fin surprenante.

Un jour ce sera vide d' Hugo Lindenberg, 2020 (prix livre inter 2021). Récit d'enfance, un été sur une plage en Normandie, une amitié entre deux enfants se noue. Écrit dans une langue ciselée et très sensible, *Un jour ce sera vide* est un roman fait de silences et de scènes lumineuses qu'on quitte avec la mélancolie des fins de vacances. Hugo Lindenberg y explore les sentiments, bons comme mauvais, qui traversent toute famille, et le poids des traumatismes de l'Histoire.

Féroces infirmes d'Alexis Jenni, 2020. Le roman entrecroise deux récits. Le premier se situe entre la fin des années 50 et le début des années 60. Il met en scène le destin de Jean-Paul, jeune lyonnais de 20 ans travaillant dans un cabinet d'architecture, soudain appelé en Algérie. Là-bas, sa vie bascule. Il apprend à tuer, à chasser, à survivre. Le second récit a lieu de nos jours. Jean-Paul habite une tour d'un grand ensemble construit dans les années 60 pour les rapatriés d'Algérie, entre autres.

Auprès de moi toujours de Kazuo Ishiguro, 2006. Des adolescents étudient dans un pensionnat anglais. Tout paraît banal, à quelques détails près ... Vous allez découvrir une histoire étonnante qui va vous faire réfléchir sur ce que l'on nomme le transhumanisme. Mais ne divulgâchez pas l'intrigue du livre pour garder la surprise : ne visionnez pas le film, ne consultez pas Internet avant de découvrir ce qu'il advient des adolescents et des œuvres d'art auxquelles ils se consacrent.

Malevil de Robert Merle, 1981. Une guerre atomique dévaste la planète, et dans la France détruite un groupe de survivants s'organise en communauté sédentaire derrière les remparts d'une forteresse. Le groupe arrivera-t-il à surmonter les dangers qui naissent chaque jour de sa situation, de l'indiscipline de ses membres, de leurs différences idéologiques, et surtout des bandes armées qui convoitent leurs réserves.

A la ligne, Feuilletts d'usine de Joseph Ponthus, 2019. C'est l'histoire d'un ouvrier intérimaire qui travaille dans les conserveries de poissons et les abattoirs bretons. Jour après jour, il inventorie avec une infinie précision les gestes du travail à la ligne, le bruit, la fatigue, les rêves confisqués dans la répétition de rituels épuisants, la souffrance du corps.

Des Hommes couleur de ciel d'Anaïs Llobet, 2019 (prix des lycéens). La Haye, Pays Bas. Aux yeux de tous, Alissa est russe. C'est d'ailleurs la langue qu'elle enseigne au lycée. Pourtant, lorsque Kirem, un de ses élèves, lui rend des copies en tchéchène, elle n'en parle à personne. Ce jeune réfugié est aussi sombre et renfermé que son frère est extraverti et solaire. Quand un attentat est perpétré au lycée, une enquête est ouverte. Tous trois ont menti. Jusqu'où iront-ils cacher la vérité ?

Ravage de René Barjavel, 1943. En 2052, tout le fonctionnement de la société repose sur la technologie. Un jour, une gigantesque panne d'électricité paralyse tout le monde. Rapidement, vivre devient impossible et il faut se battre pour survivre. François Deschamps rassemble quelques affaires et des provisions, regroupe ses amis, auxquels se joint Blanche, une jeune fille qu'il connaît et aime depuis longtemps et ensemble ils prennent la route.

Un Monde à portée de main de Maylis de Kérangal, 2018. À vingt ans, Paula entre dans le prestigieux Institut de peinture de Bruxelles. Elle y apprend à copier les surfaces qui composent le monde, à donner l'illusion des matières vivantes. Les nuits blanches s'enchaînent, les sentiments tournoient. Des studios de cinéma de Cinecittà, à Rome, au fac-similé de la grotte de Lascaux, elle s'immerge dans le travail. Sous son pinceau, les images enchevêtrent le passé et le présent, le lointain et le proche, la fiction et la vie. Si Paula veut comprendre le monde qu'elle peint, il lui faudra d'abord le saisir de ses mains.



Histoire des Arts

Un **enseignement pluridisciplinaire** qui associe les Lettres, les Arts Plastiques, la Musique et l'Histoire.

Un enseignement rare que l'on peut prendre en **SPECIALITÉ** à partir de la 1^{ère} générale ou en **OPTION** dès la 2^{nde}.

3 heures en option / 4 à 6 heures en spécialité

Des **sorties nombreuses** en lien avec l'actualité culturelle et artistique (musées, expositions, galeries d'art, concertés et spectacles)

Des **rencontres avec des professionnels** du monde des arts et de la culture (artistes, conservateurs, scénographes, galeristes...)

Quel travail ?!

- Des comptes-rendus de sorties
- Des billets de blog
- Des exposés et des analyses d'œuvres
- Des tables rondes pour la webradio du lycée
- Des revues de presse culturelles

Un **projet partenarial** mené avec une institution ou un artiste donnant lieu à une restitution (montage d'une exposition, médiation publique dans un musée, etc...)



Quel public ?

Aucun prérequis n'est attendu... sinon la capacité à être **curieux** et **ouvert d'esprit** !

Il faut aimer **apprendre** et **se laisser surprendre** !

En Histoire des Arts, on enrichit sa **culture générale**.

En Histoire des Arts, on découvre de **nouveaux métiers** et des parcours professionnels originaux.

En Histoire des Arts, on découvre le **fonctionnement des institutions culturelles** et du monde de l'art en général.

En Histoire des Arts, on élargit ses **compétences** et ses **connaissances** ; on **apprend autrement**, en classe et hors de la classe.

Pour plus de renseignements, consultez notre blog de section :
<https://lewebpedagogique.com/saintetiennehida/>



Lycée Honoré d'Urfé – 1 impasse Le Châtelier, 42100 Saint-Etienne –
ce.0420042t@ac-lyon.fr - 04 77 57 38 58
Professeur coordonnateur : laurent.pireyre@ac-lyon.fr

HISTORY & GEOGRAPHY IN ENGLISH

DNL Histoire-Géographie en anglais Seconde, Première & Terminale

Interested in English, History or Geography? Do you like to debate on current topics?
This course is for you.



Option : 1h par semaine

Coefficient : 2



Evaluation :

contrôle continu (bulletin)

+ oral fin d'année de Terminale (Durée de l'épreuve : 10 minutes ; Préparation : 10 minutes)

Voir [Bulletin officiel n°31 du 26 août 2021](#)

HISTORY & GEOGRAPHY IN ENGLISH

Programme : une partie de celui du tronc commun (H&G) de Seconde, Première et de Terminale

Objectifs :

- Gagner en expression orale
- Être capable d'analyser et d'argumenter en anglais
- Renforcer sa culture du monde anglophone



See you soon !

Don't hesitate to come and see us



For further information : yas.leanute@ac-lyon.fr or julien.vallat@ac-lyon.fr